



Patrimoine Vie Plus, Donnons du goût à votre portefeuille

VIE PLUS

- Présente en France depuis plus de 20 ans, VIE PLUS est le fruit d'une succession d'histoires riches de différences et de complémentarités. De 1986 à 1996 avec le groupe SOVAC, puis sous la marque General Electric jusqu'en 2005, **VIE PLUS est aujourd'hui la filiale de SURAVENIR dédiée aux Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.** Elle est implantée dans toute la France au travers de **11 Directions Régionales.**
- Une équipe de gestionnaires dédiée aux Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants et salués pour leur savoir-faire et leur professionnalisme, se consacre à la vie de votre contrat.

SES PARTENAIRES

- Nous travaillons main dans la main avec les **Sociétés de Gestion les plus prestigieuses.** Elles nous présentent leur gamme de fonds, notre travail est alors de les analyser et de dénicher les perles. Cette pré-sélection est modulable en fonction des besoins et des attentes des souscripteurs et distributeurs.
- **Nous avons noué des partenariats privilégiés avec certaines Sociétés de Gestion parmi les plus innovantes.** Ces partenariats resserrés nous servent à parfaire une expertise du marché, en vous proposant en priorité les fonds les plus attractifs de ces grands noms de la finance. Plus d'informations, de clarté, etc.
- **Nous évaluons régulièrement les performances et l'approche de tous les Gérants,** qu'ils figurent déjà dans nos contrats ou non, afin de vous proposer uniquement les supports financiers que nous jugeons les plus performants selon une situation de marché donnée.

SES FONDAMENTAUX

- **VOUS ACCÉDEZ A LA MULTIGESTION !**
Vous trouverez au sein de Patrimoine Vie Plus, plus de **70 gestionnaires** sélectionnés minutieusement. Plus de 500 supports financiers retenus pour leur performance et leur régularité vous permettent d'investir dans des secteurs d'activité et des zones géographiques les plus divers, TOUJOURS AVEC LE SUPPORT AVISÉ DE VOTRE CONSEILLER FINANCIER.

- **UN FONDS EN EUROS PERFORMANT**
Notre fonds en euros est reconnu pour sa stabilité et ses performances historiques (ici reconstituées en tenant compte des frais du contrat Patrimoine Vie Plus) :

2001 : 5,10 %	2002 : 5,30 %	2003 : 5,05 %	2004 : 4,80 %	2005 : 4,45 %	2006 : 4,25 %
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

DE PRESTIGIEUSES SIGNATURES FINANCIÈRES A PORTÉE DE MAIN

AXA IM PARIS	EXANE SAM	OFI ASSET MANAGEMENT
BFT GESTION	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	RAYMOND JAMES AMI
BNP PARIBAS AM	FIDELITY GESTION	RICHELIEU FINANCE
CHOLET DUPONT	FORTIS INVESTMENTS	ROUVIER ASSOCIÉS
DNCA FINANCE	IXIS ASSET MANAGEMENT	SG ADEQUITY
ECOFI INVESTISSEMENTS	KBL FRANCE	SOCIETE GENERALE AM (SGAM)
EDMOND DE ROTHSCHILD AM	LAZARD FRERES GESTION	TOCQUEVILLE FINANCE SA



Retrouvez toute l'information VIE PLUS sur notre site Internet : www.vieplus.fr

Cachet du Conseiller

Partie non contractuelle du document

VIE PLUS, filiale de SURAVENIR dédiée aux CGPI : Tour Franklin - TSA 33033 - 92919 PARIS LA DEFENSE Cedex.
 SURAVENIR : Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9 -
 Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 200 000 000 euros
 Société mixte régie par le code des assurances / SIREN 330 033 127 RCS Brest.
 Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (61 rue Taitbout - 75009 PARIS)

PATRIMOINE VIE PLUS



Vie plus
Partenaire et tellement plus

AUTORISATION DE PRELEVEMENT POUR LES VERSEMENTS PROGRAMMES

1. Remplissez les grilles «Compte à débiter» (ces renseignements se trouvent sur votre relevé d'identité bancaire ou postal)
2. Inscrivez vos nom et adresse et ceux de votre banque
3. Dated et signez votre demande de souscription et votre versement initial (effectué par chèque)
4. La demande de prélèvement et votre Rib devront être joints à votre demande de souscription et votre versement initial (effectué par chèque)

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte		Code de l'établissement guichet	
Nom et adresse de l'établissement émetteur		N° de compte	
232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9		R.I.B.	
Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter		Code de l'établissement	
N°		R.I.B.	
Rue		N° de compte	
Code postal		Signature :	
Ville		Date :	

PATRIMOINE VIE PLUS, Un contrat qui mérite ses 3 majuscules

VOUS FAITES LE BON CHOIX DE L'ASSURANCE VIE GRÂCE À CE CONTRAT QUI S'ADAPTE À VOS ATTENTES.

Ce n'est pas par hasard que l'assurance vie reste le placement préféré des Français depuis tant d'années ; que vous souhaitiez préparer votre retraite, votre succession, vous constituer des revenus complémentaires ou tout simplement vous constituer une épargne de précaution, ce contrat vise à prévoir l'avenir tout en savourant l'instant présent.

UNE SOUPLESSE A TOUT MOMENT

Vous bâtissez votre Patrimoine Vie Plus comme vous l'entendez.

L'Assurance vie est avant tout un "placement souple".
Il évolue à votre rythme... Versements libres ou programmés, arbitrages quand vous le souhaitez (notez d'ailleurs qu'un arbitrage par an vous est offert) ou possibilité d'avance.

Votre capital est toujours disponible !

Vous en disposez par des rachats partiels ou totaux.

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

- Vous profitez, via Patrimoine Vie Plus, d'une fiscalité avantageuse et toujours inégalée (pour tout savoir sur cette fiscalité, reportez-vous à l'annexe IV des Conditions Générales).
- De plus, vous désignez le ou les bénéficiaires de votre choix en cas de décès. La clause bénéficiaire est un véritable outil de protection et de transmission. Sa rédaction est importante et doit prendre en considération tous les aspects de votre situation personnelle. Votre Conseiller vous accompagne dans cette rédaction.

UNE OFFRE MULTIGESTIONNAIRE RARE

- Vie Plus bénéficie d'une expertise reconnue dans la sélection des OPCVM. Le livret financier joint au présent contrat vous permet d'appréhender les grandes orientations des 69 fonds proposés ici.
Si toutefois vous souhaitez sortir des sentiers battus pour aller vers des supports différents, sachez que votre Conseiller dispose d'une liste de plus de 500 OPCVM éligibles à Patrimoine Vie Plus, destinés à couvrir les marchés, continents, horizons, secteurs ou catégories les plus divers.
- Tous ces fonds, retenus pour leur performance et leur régularité, sont le fruit de 70 Sociétés de Gestion prestigieuses, réputées pour leur savoir-faire.

Quel que soit votre profil d'investisseur, laissez-vous guider par un Professionnel

PLUS QU'UN CONTRAT, UN SUIVI PERMANENT.

- Votre Conseiller est là pour vous aider, tant dans la détermination de votre profil d'épargnant, que dans votre allocation d'actifs.
Il surveille les performances des supports sélectionnés et l'évolution de la fiscalité ou de la législation.
Il peut vous orienter vers la souscription d'options complémentaires sur Patrimoine Vie Plus en fonction des informations que vous lui aurez communiquées.

Des arbitrages programmés selon vos aspirations

Vous voulez bénéficier du dynamisme de la bourse malgré votre aversion au risque ?

- Optez pour la sécurisation automatique de vos plus-values.

Vous craignez de perdre une partie de votre capital ?

- L'option arbitrage sur alerte à seuil évolutif vous permet de stopper une tendance baissière :
Vous sélectionnez vous-même le pourcentage en deçà duquel votre épargne valorisée ne doit pas aller.

Vie Plus
Partenaire et tellement plus

Ce que contient votre dossier Patrimoine Vie Plus :

VOTRE DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

- Les Conditions Générales de Patrimoine Vie Plus, incluant 4 annexes,
- Le livret financier et votre sélection financière vous permettent d'appréhender les objectifs des supports listés,
- La demande de souscription,
- L'annexe à la demande de souscription.

LA MARCHE A SUIVRE

Afin de traiter votre dossier dans les meilleurs délais, vérifiez qu'il est bien complet et comporte :

- La demande de souscription intégralement complétée et signée.
- L'annexe à la demande de souscription avec sélection des fonds, signée.
- Si vous choisissez d'effectuer des versements programmés, veillez à compléter l'autorisation de prélèvement et nous joindre le RIB ou RIP correspondant.
- Enfin, veuillez joindre le chèque correspondant au montant initial de votre souscription, ainsi que la copie recto verso de votre pièce officielle d'identité en cours de validité (deux pièces officielles d'identité peuvent être nécessaires dans certains cas).

Notre adresse postale :

SURAVENIR
Relations Clientèle VIE PLUS
TSA 33033
92919 Paris La Défense Cedex

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT POUR LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS

1. Remplissez les grilles «Compte à débiter» (ces renseignements se trouvent sur votre relevé d'identité bancaire ou postal)
2. Inscrivez vos nom et adresse et ceux de votre banque
3. Dater et signez
4. La demande de prélèvement et votre RIB devront être joints à votre demande de souscription et votre versement initial (effectués par chèque)

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'établissement émetteur ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'établissement émetteur.

263 184

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte				Nom et adresse de l'établissement émetteur SURAVENIR 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9			
Code Etablissement Guichet N° de compte Clé R.I.B.				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter			
Date :				Signature :			